

# LOCATION DES SALLES COMMUNALES 2021 - TARIFS

Tarif été ( 1<sup>er</sup> avril – 31 oct) Tarif hiver (1er nov – 31 mars) - La date du 1er jour de location déterminera la saison

Les salles doivent être rendues ménage fait

Gratuité pour syndicats, les collectivités territoriales, les organismes à caractère humanitaire, les réunions électorales sous réserve de disponibilité.

Espace Albert Sauvée - capacité 200 jusqu'à 2 h max ( sur demande)			associations	professionnels (reunion - formation)	particuliers
			gratuité pour les associations de la commune sur une date dans l'année pour un évènement ouvert à tous.		
commune	demi journée en semaine ( sans la cuisine hors vacances scolaires et mercredi)	été	50	100	
		hiver	75	150	
	journée en semaine ( sans la cuisine hors vacances scolaires et mercredi)	été	75	150	
		hiver	100	200	
	journée en week-end ou férié ( de 9 h à 8 h)	été	140	275	275
		hiver	165	325	325
	week-end ( du vendredi 18h30 au lundi 8 h)	été	225	450	450
		hiver	275	550	550
hors commune	forfait pour activités hebdomadaires ( 3 h max)ouvertes au public	année	780 / 52 sem. 540/ 36 sem.		
	demi journée en semaine ( sans la cuisine, hors vacances scolaires et mercredi)	été	100	100	
		hiver	150	150	
	journée en semaine ( sans la cuisine, hors vacances scolaires et mercredi)	été	150	150	
		hiver	200	200	
	journée en week-end ou férié ( de 9 h à 8 h)	été	410	410	410
hiver		460	460	460	

	week-end ( du vendredi 18h30 au lundi 8 h)	été	750	750	750
		hiver	850	850	850

<b>Salle du Tertre- capacité 50</b>			associations	professionnels (reunion - formation)	particuliers
jusqu'à 22 h max		musique et barbecue interdit			
<b>commune</b>	journée en semaine ( sans la cuisine )	été	gratuit	100	
		hiver	gratuit	125	
	journée en week-end ou férié ( de 9 h à 8 h)	été	gratuit		100
		hiver	gratuit		125
<b>hors commune</b>	journée en semaine ( sans la cuisine)	été	100	100	
		hiver	125	125	

<b>Complexe sportif</b>			associations- écoles
multi-sport ou terrain de football		salle	
<b>hors commune</b>	location ponctuelle	journée	150
		1/2 journée	100
	location régulière	journée	30
		1/2 journée	15

deliberation du 8 janvier 2021